

Rapport administratif Compte rendu financier 2011



Commune de Vandoeuvres



Rapport administratif

Introduction	3	Table des matières
Exécutif communal	4	
Conseil municipal	4	
Commissions du Conseil municipal	6	
Activités du Conseil municipal	8	
Personnel communal	9	
Statistique - Variation de la population	9	
Etat civil	10	
Activités relatives au secteur privé	11	
Activités des Commissions		
Culture et manifestations	12	
Aménagement du territoire et urbanisme	13	
Jeunesse et sports	15	
Routes et mobilité	15	
Bâtiments	17	
Environnement et paysage	18	
Aide sociale et humanitaire	20	
Financière et administrative	22	
Information et publications	23	
Groupements communaux		
Compagnie des Sapeurs-pompiers	23	
Club de bridge	25	
Les Vand' Oeuvriennes	25	
Protection civile – ORPC Seymaz	26	

Compte rendu financier

Fonctionnement	29
Bilans comparés au 31 décembre 2010 et 2011	30
Bouclement des comptes 2011	32
Fortune nette au 31 décembre 2011	33
Compte budgétaire 2011 de fonctionnement	34
Charges par nature	34
Revenus par nature	35
Investissements 2011	36
Rapport de l'organe de révision	37

Informations communales

Contacts utiles	38 - 39
-----------------	---------

Introduction



Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,
Mesdames, Messieurs, chers administrés,

Conformément à l'article 48 lit.e de la loi sur l'administration des communes (LAC) du 13 avril 1984, il appartient au maire et aux adjoints, dans une commune de moins de 3'000 habitants, d'établir le rapport administratif annuel et de le présenter au conseil municipal.

Ce document est aussi distribué à tous les habitants de Vandœuvre.

J'ai donc l'honneur et le plaisir de soumettre à votre lecture le rapport concernant l'administration et la gestion des finances communales pour l'année 2011.

Son objectif est de vous informer des principales décisions prises par le conseil municipal et de vous tenir au courant des faits importants qui se sont déroulés dans la commune durant l'année écoulée.

Les différents groupements, corporations et associations vous communiquent pour leur part, comme chaque année aussi, le résultat de leurs activités.

Vous pourrez aussi prendre connaissance des résultats financiers 2011, qui sont, cette année, en très forte baisse. L'utilisation des ressources fiscales et la gestion du patrimoine vous sont aussi communiquées, et, bien que l'année 2011 ait été scindée en deux périodes administratives, les élections municipales ayant eu lieu au printemps, le contenu de ce rapport concerne tout l'exercice.

Le 1^{er} juin 2011, ce ne sont pas moins de onze nouveaux conseillers municipaux (sur dix-sept !) qui sont entrés en fonction. Je profite de l'occasion

qui m'est ici donnée pour exprimer ma sincère reconnaissance à toutes celles et ceux qui ont souhaité mettre un terme à leur mandat, et de remercier les nouveaux élus d'avoir décidé de consacrer temps et compétences à leur commune !

La tradition veut que soient aussi remerciés, dans la présente introduction, celles et ceux qui aident les élus, et plus particulièrement les trois membres de l'exécutif, à l'accomplissement de leurs tâches. Cette tradition est d'autant plus bienvenue que l'on n'a que rarement l'occasion, au quotidien, de le faire ! Que l'ensemble du personnel communal, qui remplit avec conscience, efficacité et dévouement son travail, trouve donc ici l'expression de ma vive et sincère gratitude !

Un merci tout particulier aux employés de la mairie qui, jour après jour, nous permettent d'assumer nos responsabilités d'exécutifs avec professionnalisme, mais aussi cordialité et bonne humeur !

J'espère que la lecture de ce rapport répondra à vos attentes et vous rappelle que je me tiens à disposition de chacun des habitantes et habitants de Vandœuvre pour tout renseignement complémentaire ou, tout simplement, pour faire connaissance.

Catherine Kuffer
Maire

Autorités communales

Législature 2011 - 2015

Exécutif communal



Emmanuel FOËX
Adjoint
élu depuis 1995
Adjoint depuis 2001



Catherine KUFFER
Maire
élu depuis 1995
Maire depuis 2003



Gabrielle GOURDOU-LABOURDETTE
Adjointe
élu depuis 1994
Adjointe depuis 2003

Bureau du Conseil municipal

Au 31 décembre 2011



Véronique CHRISTE (EC)
Présidente
élu depuis 1999



Christophe IMHOOS (VL)
Vice-Président
élu depuis 1999



Floriane ERMACORA (VOV)
Secrétaire
élu depuis 2011

Conseil municipal (par ordre alphabétique)

Au 31 décembre 2011



Laurence CASTELLA
(VOV)
élu depuis 2011



Hervé DESPLAND
(EC)
élu depuis 2007



Mathieu ERBEIA
(VOV)
élu depuis 2011



Jean-Pierre GARDIOL
(VOV)
élu depuis 2011



Claire de HALLER
(EC)
élu depuis 2011



Pascal LIENGME
(EC)
élu depuis 2011



Ariane de LISLE-SARASIN
(EC)
élu depuis 2007



Baptiste MARÉCHAL
(VOV)
élu depuis 2011



Julien PRADERVAND
(VL)
élu depuis 2011



Christian SCHMITZ
(EC)
élu depuis 2011

Conseil municipal (suite)



René STALDER
(VL)
élu depuis 2011



Christine TURRETTINI
(EC)
élue depuis 2011



Gilonne VERMEIL
(EC)
élue depuis 2007



Lorin VOUTAT
(EC)
élu depuis 2007

Représentation politique du Conseil municipal au 31 décembre 2011 (17 sièges)
Entente communale (EC) : 9 Vand'Oeuvres pour Vous (VOV) : 5 Verts'libéraux (VL) : 3

Conseillères et conseillers municipaux qui ont quitté à la fin de la législature 2007-2011



Justin BENOIT
1999-2011



Bernard GRUSON
2007-2011



Alexandre MULLER
2007-2011



Eric PRADERVAND
2003-2011



Thierry PRADERVAND
1991-2011



Daniel RINALDI
1996-2011



Florence SCHMITZ
2010-2011



Michèle STALDER
2007-2011



Nicolas TERRIER
1999-2011



Jean-Philippe de TOLEDO 1991-2011



Cyril de UTHEMANN
2010-2011

Commissions permanentes du Conseil municipal

Législature 2011 - 2015

Aide sociale et humanitaire

Présidente : Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)
Vice-président : M. Christophe IMHOOS (VL)
Membres : M. Hervé DESPLAND (EC)
M. Jean-Pierre GARDIOL (VOV)
M. Baptiste MARÉCHAL (VOV)
Mme Gilonne VERMEIL (EC)
M. Lorin VOUTAT (EC)

Aménagement du territoire et urbanisme

Présidente : Mme Gilonne VERMEIL (EC)
Vice-présidente : Mme Floriane ERMACORA (VOV)
Membres : Mme Véronique CHRISTE (EC)
M. Jean-Pierre GARDIOL (VOV)
Mme Claire de HALLER (EC)
M. Julien PRADERVAND (VL)
Mme Christine TURRETTINI (EC)

Bâtiments

Président : M. Jean-Pierre GARDIOL (VOV)
Vice-présidente : Mme Christine TURRETTINI (EC)
Membres : Mme Laurence CASTELLA (VOV)
M. Hervé DESPLAND (EC)
M. Christophe IMHOOS (VL)
M. Pascal LIENGME (EC)
M. René STALDER (VL)
M. Lorin VOUTAT (EC)

Culture et manifestations

Présidente : Mme Véronique CHRISTE (EC)
Vice-présidente : Mme Laurence CASTELLA (VOV)
Membres : M. Mathieu ERBEIA (VOV)
M. Pascal LIENGME (EC)
Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)
M. Julien PRADERVAND (VL)
Mme Christine TURRETTINI (EC)

Énergie et développement durable

Président : M. Hervé DESPLAND (EC)
Vice-président : M. Baptiste MARÉCHAL (VOV)
Membres : Mme Véronique CHRISTE (EC)
Mme Floriane ERMACORA (VOV)
M. Christophe IMHOOS (VL)
Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)
M. Christian SCHMITZ (EC)
M. René STALDER (VL)

Environnement et paysage

Président : M. René STALDER (VL)
Vice-présidente : Mme Gilonne VERMEIL (EC)
Membres : Mme Laurence CASTELLA (VOV)
Mme Floriane ERMACORA (VOV)
M. Christophe IMHOOS (VL)
M. Pascal LIENGME (EC)
M. Christian SCHMITZ (EC)
Mme Christine TURRETTINI (EC)

Financière et administrative

Président : M. Christian SCHMITZ (EC)
Vice-président : M. Christophe IMHOOS (VL)
Membres : Mme Véronique CHRISTE (EC)
M. Hervé DESPLAND (EC)
M. Mathieu ERBEIA (VOV)
Mme Floriane ERMACORA (VOV)
M. Jean-Pierre GARDIOL (VOV)
Mme Claire de HALLER (EC)
Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)
M. René STALDER (VL)
M. Lorin VOUTAT (EC)

Information et publications

Président : M. Lorin VOUTAT (EC) (EC)
Vice-présidente : Mme Véronique CHRISTE (EC)
Membres : M. Hervé DESPLAND (EC)
M. Mathieu ERBEIA (VOV)
Mme Claire de HALLER (EC)
M. Baptiste MARÉCHAL (VOV)
M. Julien PRADERVAND (VL)
Mme Christine TURRETTINI (EC)

Jeunesse et sports

Président : M. Mathieu ERBEIA (VOV)
Vice-président : M. Lorin VOUTAT (EC)
Membres : Mme Laurence CASTELLA (VOV)
Mme Véronique CHRISTE (EC)
Mme Claire de HALLER (EC)
M. Julien PRADERVAND (VL)
M. Christian SCHMITZ (EC)

Commissions permanentes du Conseil municipal (suite)

Routes et mobilité

Présidente : Mme Floriane ERMACORA (VOV)
Vice-présidente : Mme Claire de HALLER (EC)
Membres : Mme Véronique CHRISTE (EC)
M. Mathieu ERBEIA (VOV)
M. Pascal LIENGME (EC)
Mme Ariane de LISLE-SARASIN (EC)
M. Julien PRADERVAND (VL)

Commission spéciale

Réclamation (taxe professionnelle)

Membres : M. Hervé DESPLAND (EC)
M. Jean-Pierre GARDIOL (VOV)
M. René STALDER (VL)

Sécurité et naturalisations

Président : M. Christophe IMHOOS (VL)
Vice-président : M. Hervé DESPLAND (EC)
Membres : Mme Laurence CASTELLA (VOV)
Mme Véronique CHRISTE (EC)
M. Baptiste MARÉCHAL (VOV)
M. Christian SCHMITZ (EC)
M. Lorin VOUTAT (EC)

Législature 2007 - 2011, nombre de réunions en 2011

Commissions

Administrative, financière et juridique	1
Aide sociale et humanitaire	1
Aménagement du territoire et urbanisme	0
Bâtiments, feu et sécurité	2
Communication et technologies de l'information	2
Culture et manifestations	1
Ecole, sports et loisirs	2
Environnement et paysage	1
Naturalisations	1
Routes et mobilité	1

Législature 2011 - 2015, nombre de réunions en 2011

Commissions

Aide sociale et humanitaire	2
Aménagement du territoire et urbanisme	4
Bâtiments	3
Culture et manifestations	2
Énergie et développement durable	1
Environnement et paysage	3
Financière et administrative	2
Information et publications	2
Jeunesse et sports	1
Routes et mobilité	2
Sécurité et naturalisations	2

Activités du Conseil municipal

Le Conseil municipal a tenu deux séances ordinaires du 1^{er} janvier au 31 mai 2011, et quatre séances ordinaires du 1^{er} juin au 31 décembre 2011, selon le calendrier ci-dessous :

Législature 2007-2011

31 janvier

- ▶ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ▶ Délibération :
 - ▶ Annulation de la délibération votée en date du 13 septembre 2010 ouvrant un crédit d'engagement de F 3 500 000 destiné aux travaux de transformation de l'immeuble, propriété de la commune de Vandœuvres, sis 2 chemin du Manoret, en logements pour étudiants, par 7 voix pour, 7 voix contre et 1 abstention, voix prépondérante favorable de la présidente ;
- ▶ Un dossier de naturalisation traité en huis clos.

9 mai

- ▶ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ▶ Délibérations :

- ▶ approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2010, à l'unanimité ;
- ▶ approbation des crédits budgétaires supplémentaires et les moyens de les couvrir, budget de fonctionnement 2010, à l'unanimité ;
- ▶ Proposition du maire relative à l'approbation d'un crédit d'engagement et des moyens de le couvrir : réfection du revêtement bitumineux du Chemin de la Blonde – Tronçon Ch. du Dori - Route de Vandœuvres, par 14 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention ;
- ▶ Proposition du Maire relative à l'approbation d'un crédit d'engagement complémentaire et les moyens de les couvrir : collecteur collectif privé chemin Vert, par 13 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention.
- ▶ Un dossier de naturalisation traité en huis clos.

Législature 2011-2015

6 juin

- ▶ Prestation de serment des conseillers municipaux.
- ▶ Élection du bureau du conseil municipal.
- ▶ Répartition des fonctions et délégation des compétences entre le maire et les adjoints (selon l'art. 44 de la loi sur l'administration des communes).
- ▶ Désignation des diverses commissions permanentes, de leurs membres et de leurs présidents et vice-présidents.

19 septembre

- ▶ Nomination des présidents et vice-présidents des locaux de vote pour 2012.
- ▶ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ▶ Délibération :
 - ▶ Délégation de pouvoir à l'Exécutif pour la passation d'actes authentiques, à l'unanimité ;

▶ Résolution :

- ▶ Concours Vandœuvres Esplanade – demande de changement d'un membre du jury, déposée puis retirée par ses auteurs.

31 octobre

- Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions
- Délibérations :
 - ▶ Budget de fonctionnement 2012 et du taux du centime additionnel, à l'unanimité ;
 - ▶ Taux de dégrèvement de la taxe professionnelle 2012, à l'unanimité ;
 - ▶ Indemnités allouées aux Maire et Adjoints et Conseillers municipaux, par 15 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention ;
 - ▶ Avenant n° 1 au contrat de location entre la commune de Vandœuvres et Swisscom (Suisse) SA concernant l'immeuble sis à la route de Choulex 2-4, parcelle n° 2270, domaine privé communal, à l'unanimité.

Activités du Conseil municipal (suite)

► Résolution :

- Concours Vandœuvres Esplanade : stop à un projet défigurant Vandœuvres et à toutes nouvelles dépenses, renvoyée à la commission Aménagement du territoire et urbanisme, par 15 voix pour et une abstention.
- Dossiers de naturalisation traités en huis clos.

12 décembre

- Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.

► Résolutions :

- Résolution relative au projet de concept de plan directeur cantonal Genève 2030 - concept de l'aménagement cantonal, préavisé défavorablement à l'unanimité.
- Résolution relative au projet de schéma directeur cantonal Genève 2030, préavisé défavorablement par 13 voix pour, 0 non et 1 abstention.

Personnel communal

Administration

M. Thierry BRICHET
Mlle Liliane CLEMENT
Mme Anne JACQUAT
Mme Dominique JORNOD
Mme Francine ROCHERIEUX
Mme Aline SCHENK

Cantonniers

M. Samuel CASTELLA
M. Timothée GOURDOU-LABOURDETTE
M. Pierre PUGIN
M. Christophe SCHMIDT

Entretien des bâtiments

Mlle Elia RIBEIRO-COELHO
Mlle Jennifer SORLUT
Mme Isabelle VALOT
M. Jean-François VALOT

Jardinier

M. Fernando COELHO

Patrouilleuses scolaires

Mme Monique FEHLMANN
Mme Anne GRUNDISCH
Mme Karin ROESSING

Police municipale

M. Frédéric BENNICI

Statistique

Variation de la population de Vandœuvres 1850 - 2011

Année	1850	1900	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2007	2008	2009	2010	2011
Total	526	542	1073	1282	1448	1711	1922	2334	2670	2660	2642	2674	2676



Etat civil

Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac

Pour les communes d'Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandœuvres, l'office intercommunal de l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » est situé au 3, chemin des Rayes, à Vézenaz.

Statistiques 2011

		Total	Anières	Choulex	Collonge-Bellerive	Cologny	Corsier	Gy	Hermance	Meinier	Vandœuvres	Autres
Naissance	2011	2	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0
	2010	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Reconnaisances*	2011	22	4	2	5	1	1	0	1	1	1	6
	2010	25	1	0	7	3	3	1	1	5	2	2
Mariages (célébrations)	2011	196	3	5	25	67	8	1	19	18	50	0
	2010	232	4	20	39	53	1	7	34	9	65	0
Partenariats	2011	4	0	1	1	0	0	0	2	0	0	0
	2010	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0
Reprises de nom** (après divorce)	2011	14	1	1	3	4	1	0	1	0	1	2
	2010	6	1	0	0	2	0	1	0	0	0	2
Décès	2011	456	8	8	383	37	0	1	8	5	6	0
	2010	463	20	5	379	29	4	0	16	1	9	0

Les événements énumérés ci-dessus sont ceux survenus sur le territoire de l'arrondissement.

Une petite dizaine de pensions, homes, EMS ainsi que l'hôpital de Bellerive sont établis sur le territoire et dépendent de l'office de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac », d'où le nombre important de décès par rapport aux naissances. Les deux naissances répertoriées sont survenues à domicile.

*Les reconnaissances en paternité avant ou après la naissance peuvent être reçues dans n'importe quel office si le père et la mère ont la nationalité suisse et sont domiciliés en Suisse.

**Suite au divorce la reprise du nom de célibataire ou de celui porté avant le mariage peut être effectuée dans n'importe quel état civil.

106 dossiers de demande en vue mariage ont été déposés, soit :

- ▶ 46 demandes de fiancés de nationalité suisse ;
- ▶ 48 demandes de fiancés de nationalité suisse et étrangère ;
- ▶ 12 demandes de fiancés de nationalité étrangère.

96 personnes ont acquis la nationalité suisse et l'origine d'une des communes de l'arrondissement, dont 11 pour la commune de Vandœuvres.

28 personnes ont acquis la nationalité suisse par naturalisation facilitée et l'origine d'une des communes de l'arrondissement ; dont 5 pour la commune de Vandœuvres.

11 personnes suisses et genevoises ont acquis le droit de cité d'une des communes de l'arrondissement ; aucune pour la commune de Vandœuvres.

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal, peut acquérir le droit de cité de Vandœuvres.

1857 actes ont été délivrés ;

351 personnes ont été saisies dans le registre suisse et informatisé de l'état civil (Infostar).

La ressaisie des originaires nés dès le 1^{er} janvier 1968 est terminée pour les 9 communes. La saisie se fait au cas par cas selon les événements annoncés les concernant.

Célébrations de mariage dans une mairie de l'arrondissement

119 mariages ont été célébrés en semaine par les officiers de l'état civil ; 35 mariages ont été célébrés le samedi par les officiers de l'état civil ; 42 mariages ont été célébrés par les magistrats.

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée ou remise si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.

Naturalisations

Selon la naturalisation (ordinaire/facilitée) la commune acquise est celle du domicile ou celle du conjoint suisse.

Activités relatives au secteur privé

Requêtes en autorisation de construire

L'Exécutif a traité 53 dossiers de requêtes en autorisation de construire, du 27 janvier au 21 décembre 2011, selon les statistiques suivantes :

1. Dossiers bouclés au 15 juin 2012 :

47 dossiers ont été bouclés ; ils sont répartis comme suit

Préavis communaux	Autorisations OAC-DCTI (*)	Requêtes refusées par le DCTI (*)
Préavis favorables	39	0
Préavis défavorables	2	0
La Commune ne se prononce pas	1	0
Autorisations sans préavis communal	5	0

* OAC-DCTI : Office des autorisations de construire ; Département des Constructions et des Technologies de l'Information.

Ces demandes concernent les objets suivants :

- ▶ 9 constructions de villas ou d'immeubles, avec ou sans aménagements extérieurs,
- ▶ 17 transformations internes à des bâtiments existants (agrandissements, modifications plan initial, jours en toiture, façades, vérandas, chauffage, panneaux solaires),
- ▶ 16 aménagements extérieurs (garages, piscines, couverts, réduits ou cabanes de jardin, clôtures, portails, annexes de bâtiments, sondes géothermiques, etc),
- ▶ 4 aménagements intérieurs et extérieurs,
- ▶ 1 démolition de bâtis existants en vue de nouvelles constructions

2. Dossiers de l'an 2011 actuellement en suspens au DCTI ou projets abandonnés :

6 dossiers ont reçu les préavis suivants :

Préavis communaux	Requêtes en suspens ou abandonnées
Préavis favorables	4
Préavis défavorables	1
Sans préavis communal	1

Ces requêtes concernent les objets suivants :

- ▶ 2 constructions de villas ou d'immeubles, avec ou sans aménagements extérieurs,
- ▶ 1 aménagement extérieur (garages, piscines, couverts, réduits ou cabanes de jardin, clôtures, portails, annexes de bâtiments, sondes géothermiques),
- ▶ 2 aménagements intérieurs et extérieurs.
- ▶ 1 travaux routes et canalisations

Il est rappelé que la Commune a uniquement un **droit de préavis**, la décision finale étant de la seule compétence du Canton (Office des autorisations de construire)

Activités des Commissions

Culture et manifestations

Les artistes et artisans de Vandœuvres se sont retrouvés pour exposer leurs œuvres en avril. Une météo très estivale a attiré de nombreux curieux venus découvrir les dernières créations de nos artistes locaux. Les peintures tant figuratives qu'abstraites étaient nombreuses, les photographes passionnés, les sculpteurs, romancière ou dentelière racontaient leurs arts avec panache. La présentation de cahiers, photos et vestiges ayant appartenu à Mesdames Marthe et Juliette Lebherz fut un bel hommage dédié à ces artistes vandœuvriennes. Avec la vue impareable sur le Mont-Blanc, une buvette et un marché de plantons animèrent cette manifestation très appréciée.



Nos Aînés se sont réunis dans la salle des combles pour le repas de janvier, agrémenté par deux musiciens de chez nous. Messieurs Roland Devillard à l'accordéon et Michel Hagmann au piano ont joué des chansons et rengaines de leur jeunesse, entonnées par les convives réjouis. Puis, sous une pluie diluvienne, une fois n'est pas coutume, nous nous sommes rendus dans la région du Pays d'Enhaut pour visiter la fromagerie de L'Étivaz. Tout autre fut

la sortie d'automne, sous un soleil étincelant. Parti du quai des Moulins, notre bateau franchit l'Écluse du Seujet avant de se laisser voguer lentement en direction du Barrage de Verbois. Les berges du Rhône dévoilèrent alors leurs plages secrètes, les débarcadères camouflés et les multitudes d'oiseaux de nos contrées. Arrivés à bon port à Peney, au Domaines des Pendus, nous fûmes reçus dignement par son vigneron, pour une dégustation de ses divers cépages accompagnés d'un buffet maison en guise d'apéritif, avant de poursuivre avec un copieux déjeuner à l'auberge de Satigny.



Ces différentes sorties sont toujours empreintes de bonne humeur et de convivialité et sont sources de chaleureuses retrouvailles, tout comme le Marché de Noël, qui s'est déplacé sur la place du village pour permettre un cheminement plus aéré et convivial autour du temple.

Comme le veut la tradition en fin de législature, le Maire Catherine Kuffer fut l'orateur du 1^{er} Août. La musique de la fête a été assurée par le Chœur des yodleuses genevoises, qui ont entre autres chanté le fameux Liôba.

Les habitants furent invités à une conférence-discussion de l'association Stop Suicide afin de lever certains tabous et d'alimenter des réflexions sur ce fléau qui concerne toute les catégories d'âges. Plus

légères et très prisées sont les pièces de théâtre proposées régulièrement à nos amateurs au Théâtre du Crève-Cœur ou au Théâtreochamp.

Vandœuvres poursuit son soutien aux deux Fondations Hardt et Maisons Mainou, sises sur notre territoire, et encourage toutes les activités organisées par des tiers permettant de rassembler nos villageois.

La commission participe activement à la réalisation des différentes manifestations communales, telles que les cafés-croissants des Aînés ou le brûlage de sapin.

Gabrielle Gourdou-Labourdette

Aménagement du territoire et urbanisme

La commission ne s'est pas réunie durant les cinq premiers mois de l'année, la procédure de concours concernant les immeubles projetés route de Meinier (projet Vandœuvres-Esplanade) étant en cours et représentant actuellement le gros du travail des commissaires.

Au cours de la première séance de la législature, le 20 juin, la soussignée a dressé un historique de la démarche engagée dans le projet Esplanade. Elle a ainsi rappelé que le plan directeur communal de 2007 propose une « extension mesurée des possibilités à bâtir pour favoriser la construction de logements dans le prolongement et la structure du village ». La parcelle 2411, sise après le centre communal, sur laquelle se trouvent actuellement une déchetterie, un terrain de sports et deux courts de tennis, est située le long d'un axe cantonal, près des établissements publics et des transports en commun. Cette parcelle constitue la seule propriété de la commune et permet de construire du logement par une densification raisonnable du village, ainsi que le demande le Plan directeur cantonal. Elle fait l'objet d'une procédure de déclassement en zone 4B, ainsi que d'une promesse de vente de 1'687m² de la part des propriétaires de la zone agricole adjacente.

Les deux enquêtes publiques, obligatoires dans une procédure de modification des limites de zones, n'ont suscité aucune remarque ni opposition de tiers. Le Conseil municipal avait d'ores et déjà voté deux délibérations, lors de la législature précédente, afin de réaliser une étude de faisabilité sur cette parcelle, ainsi que l'ouverture d'un concours. Charles Pictet, architecte, président du jury du concours, présent lors de cette séance, a ensuite à son tour expliqué aux nouveaux conseillers municipaux (la séance était élargie à tout le conseil, vu son importance) le caractère obligatoire des procédures suivies, ainsi que le mode de fonctionnement et la composition

du jury du concours. Serge Serafin, architecte, a été, pour sa part, chargé du suivi, très complexe, de la procédure relative aux marchés publics (AIMP) et de l'organisation du concours.

Au vu des nombreuses questions soulevées, notamment par les nouveaux conseillers, un délai au 20 septembre a été octroyé pour faire parvenir les remarques concernant le programme du concours. Le 9 novembre, lors d'une séance à nouveau ouverte à l'ensemble du conseil, les commissaires ont fait la connaissance du lauréat du concours, Nicola Braghieri, du bureau milanais EX-MAPIS. Une résolution du groupe VOV (Vandœuvres pour Vous) a été déposée le 31 octobre, demandant de renoncer au projet primé. Face aux critiques, la soussignée a demandé aux conseillers de donner une chance au projet, par respect pour tout le travail effectué et les réflexions approfondies menées, ainsi que pour les frais engendrés. Elle a prié chacun de faire un effort de lecture et de compréhension du projet, rappelant les longues procédures déjà accomplies, avec succès, et estimant du devoir des élus de permettre au projet d'évoluer - tout en gardant sa nature et sa cohérence - afin qu'il convienne aussi à la population, qui doit pouvoir se l'approprier.

M. Ch. Pictet a ensuite expliqué que ce projet avait été choisi notamment en raison de ses possibilités évolutives et démontré que, depuis le 14 octobre, date de l'attribution des prix du concours, l'architecte avait pris en compte à la fois des recommandations du jury et des remarques entendues de la population. Puis M. N. Braghieri a présenté le projet lui-même

tout en commentant les raisons des choix effectués. La description des typologies de logements, ainsi que celle concernant les places de rencontre et de jeux, l'aménagement de la déchetterie et du pourtour du centre communal ayant duré très longtemps, les conseillers ont souhaité repousser le débat à une date ultérieure. Un rapide tour de table a toutefois démontré le caractère émotionnel du sujet.

Le 14 novembre, la commission s'est à nouveau réunie, pour écouter M. Vassilis Venizelos, chef de projet de la planification directrice cantonale et régionale du DCTI, venu présenter le projet de plan directeur cantonal 2030 (PDCn 2030). M. Venizelos a expliqué aux conseillers (la séance était à nouveau ouverte à tous, car ce sujet est aussi important pour Vandœuvres) que ce plan, qui est un instrument de coordination qui engage les autorités fédérales, cantonales et communales, est composé de deux volets : le concept (objectifs stratégiques valables pour les 10-15 prochaines années) et le schéma directeur (volet opérationnel, constitué de cartes et de mesures). Il doit apporter une vision d'avenir à l'urbanisation du canton et donner des réponses (logement, mobilité, infrastructures, valorisation des milieux ruraux et naturels, etc.) au développement démographique et économique de Genève, en s'insérant dans le projet d'agglomération franco-valdo-genevois. Le projet est actuellement en phase de consultation auprès des communes, dont les conseils municipaux doivent donner la position par le biais de résolutions avant la fin de l'année. Il



appartiendra ensuite aux différents services de l'Etat de prendre en compte – ou non – les remarques des communes, puis au Grand Conseil de valider le PDCn 2030.

Concernant plus particulièrement la commune de Vandœuvres, M. Venizelos a confirmé la volonté cantonale de densifier les parcelles en zone villa en bordure de la pénétrante de verdure (entrée « verte » dans la ville). Un secteur, situé au chemin de la Blonde, est appelé à être déclassé en vue d'une densification élevée (entre 0,6 et 1). Il a précisé que les qualités environnementales et patrimoniales, ainsi que la desserte en transports publics et la densité existante sont des critères à prendre en compte pour une densification.

Il est fortement ressorti du débat qui a suivi que les conseillers ne pouvaient cautionner un projet de PDCn qui ne tient pour ainsi dire aucun compte des problèmes de mobilité dans le secteur Arve-Lac. La question de la densification généralisée de la zone villa a aussi provoqué un certain scepticisme chez les commissaires en raison de son impact sur l'environnement et l'atteinte au patrimoine paysager. Après une discussion de principe, il a ainsi été décidé de rendre des résolutions qui ne soient pas un « oui avec réserves » (rarement pris en considération par le canton), mais un « non, avec motifs à l'appui ».

La commission a préparé les deux projets de résolution (concept et schéma directeur) lors de sa séance du 28 novembre et a préavisé négativement chacun des deux.

Enfin, comme dernière mission de ce début de législature très chargé, la commission a confié à l'exécutif le soin de préparer les remarques à formuler dans le cadre du PACA Chablais (projet d'aménagement coordonné d'agglomération concernant le périmètre Genève – Thonon).

Les PACAS sont des études menées à l'échelle d'une région. Ils reflètent, d'une part, le contenu du PDCn et s'insèrent, d'autre part, dans le projet d'agglomération. Les remarques formulées dans les deux résolutions préavisées ce soir-là ont ainsi pu être reprises telles quelles dans la réponse attendue dans le cadre du PACA Chablais.

Catherine Kuffer



Jeunesse et sports

École

La rentrée 2011 a marqué l'introduction de Harmos (harmonisation de la scolarité) au niveau suisse et romand. La scolarité est devenue obligatoire pour tous les enfants dès quatre ans qui entrent en 1^{ère} primaire, ce qui a changé la nomenclature des degrés scolaires.

Le conseil d'établissement s'est réuni régulièrement, ce qui a permis de resserrer les liens et de créer une nouvelle synergie entre l'école proprement dite et les autres protagonistes impliqués dans la gestion de la prise en charge des enfants autant scolaire que parascolaire.

Suite à une augmentation de problèmes de discipline, l'équipe des enseignants de Vandœuvres a édicté un cahier des charges à l'attention des élèves, mentionnant les règles à respecter à l'école et, en

cas de transgressions, les sanctions appliquées.

Le journal « Courrier de l'APEVAN » est en constante évolution et a passé à la forme électronique. La commune apprécie les rapports privilégiés qu'elle partage avec les associations responsables de l'encadrement de tous nos enfants de deux à douze ans. Elle remercie chaleureusement pour leur engagement et leurs étroites collaborations toutes les dames impliquées gracieusement dans l'APEVAN, Sel & Poivre (restaurant scolaire), la Bibliothèque, les Mille et une Pattes (garderie) et le Toboggan (jardin d'enfants).

La commune perpétue son soutien aux différentes associations qui encadrent à tous niveaux et dans tous les domaines nos enfants. Leur dévouement pour la collectivité étant largement reconnu et estimé.

Sport

Vandœuvres a organisé son premier tournoi de pétanque sur la place du village, envahie pour l'occasion, par de joyeux boulistes.

Le comité de la Course de l'Escalade a choisi une fois de plus les chemins de la commune pour effectuer un des entraînements d'automne, avant-goût de la Course en elle-même. Avec le même objectif, les instituteurs et les institutrices accompagnés d'un élu ont intégré la course à pied aux leçons de gymnastique deux fois par semaine.

Nos soutiens financiers les plus importants ont été alloués à l'organisation de divers concours hippiques se déroulant dans nos deux manèges où ailleurs. Nous subventionnons également une large palette de sports auxquels participent nombre de nos administrés, et particulièrement les juniors, tels le tennis, le foot, le hockey, les sports aquatiques, l'athlétisme, etc.

Gabrielle Gourdou-Labourdette

Routes et mobilité

Réunie pour la dernière fois de la législature le 28 mars 2011, la commission a été appelée à se pencher sur un certain nombre de dossiers.

Le premier point, préavisé favorablement, concernait la réalisation du collecteur collectif privé permettant aux riverains côté Jura du chemin Vert de se raccorder aux nouveaux collecteurs réalisés sur ce chemin. Selon le règlement d'exécution de la loi sur les eaux, les frais d'études, ainsi que les montants de travaux de génie civil excédant Fr. 25'000.- par propriété sont dorénavant à la charge de la commune. Le deuxième point avait trait aux travaux de mise en séparatif du chemin de la Blonde, entre le chemin du Dori et la zone 30 km/h. Le conseil municipal avait déjà voté le crédit permettant la réalisation de ce tronçon en décembre 2010. Toutefois, son exécution était difficile en raison des chênes bordant le chemin, ainsi que du nombre de tubes et autres conduites déjà existants en sous-sol. L'utilisation du nant du Moulanaï pour évacuer une partie des eaux

claires pourrait être une solution, à condition de renaturer celui-ci. Le SPAGE (Service de protection, d'aménagement et de gestion des eaux) soutient un tel projet. Il manque encore l'accord de l'hoirie réunissant les propriétaires riverains dudit nant. Les commissaires ont préavisé favorablement l'étude de cette variante. Tout comme ils ont donné leur accord à la réfection du haut du chemin de la Blonde, secteur chemin du Dori-route de Vandœuvres, suite aux travaux entrepris par les SIG. Ils ont aussi souhaité profiter des travaux en cours pour remplacer les luminaires existants par un éclairage écologique et économique (Leds).

La route de Pressy présentant deux zones très abîmées, la commission a, là aussi, préavisé favorablement les réfections nécessaires, ainsi que le remplacement de l'éclairage public sur toute la longueur

de la route, conformément à l'audit SIG, réalisé sur l'éclairage de l'ensemble des chemins communaux en 2010.

La commission a ensuite approuvé le principe de mesures de modération du trafic sur le chemin des Hauts-Crêts en apportant quelques modifications au projet et en confiant à la législature suivante le soin de peaufiner le projet et d'aller de l'avant avec le remplacement des candélabres actuels par des Leds (audit SIG). La soussignée a ensuite informé les membres de la commission du suivi de quelques dossiers : point de situation de l'étude commandée en décembre 2010 concernant l'obligation de prendre des mesures sur les routes pour lutter contre le bruit (OPB) et la possibilité d'obtenir des subventions fédérales ; étude de la mise en séparatif sous le chemin des Buclines (tronçon chemin du Petit-Pont – limite communale) et obligation pour la commune de réaliser ce chantier du fait qu'un des collecteurs passe sous une parcelle située sur la commune de Chêne-Bougeries, sur laquelle un PLQ (plan localisé de quartier) est en procédure d'autorisation.

La première séance de la commission a eu lieu le 12 septembre et a permis aux nouveaux commissaires de prendre connaissance des dossiers en cours ou à développer au cours de la nouvelle législature, afin de prioriser les investissements.

Le projet de mesures de modération sur le chemin des Hauts-Crêts a été accepté dans son principe avec demande de la commission de pouvoir modifier quelques détails. Il en a été de même avec la mise en séparatif sous le chemin des Buclines.

La soussignée a ensuite expliqué aux membres de la commission que le conseil municipal de la précédente législature avait voté un crédit permettant de remplacer par des Leds les luminaires des chemins communaux, qui contiennent encore de la vapeur de mercure (audit SIG). Puis elle a fait part des chantiers et études mentionnés plus haut, à mener à bien dans les prochains mois. Elle a enfin rappelé que la commune demande l'installation de la fibre optique depuis des années et que les SIG n'ont pas tenu leurs engagements à ce jour.

Le budget 2012 a ensuite été discuté : les routes et chemins communaux ayant été remis en état ces dernières années ou devant l'être dans le cadre d'investissements à venir, il a été décidé de diminuer fortement la ligne budgétaire à ce sujet.

Les encouragements à la mobilité douce (vélos électriques) ou aux transports en commun (abonnements et cartes TPG, cartes journalières et abonnement demi-tarif CFF) ont été maintenus. La commission a pris note que le Proxibus allait être supprimé à partir de décembre 2011, suite à une décision prise de manière unilatérale par le canton.

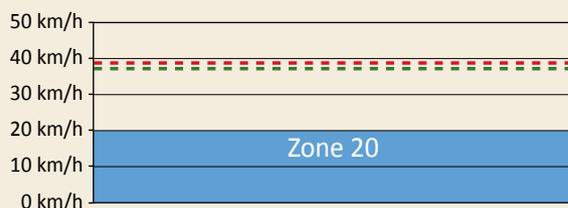
Le Plan directeur du réseau routier cantonal 2011-2014 a été présenté à la commission pour remarques et questions. Le manque de prise en compte des problèmes de trafic et de transports en

commun sur la rive gauche a été notamment relevé, de même que le fait que la route de Vandœuvres, déjà surchargée, ne fasse l'objet d'aucune mesure, alors qu'elle reste la seule pénétrante en réseau primaire entre le bord du lac et la route de Malagnou. Les commissaires ont enfin été informés des motifs récurrents ayant entraîné l'engagement d'un quatrième cantonnier dès le mois d'octobre. En revanche, l'achat de nouveaux véhicules a été refusé.

La commission s'est encore réunie le 8 novembre pour auditionner le bureau Trafitec sur le bilan de la zone de rencontre au chemin des Peutets. La vitesse de 20 km/h n'étant de loin pas respectée (la moyenne est de 40 km/h !), plusieurs variantes d'amélioration ont été présentées aux commissaires, qui ont demandé au bureau d'ingénieurs d'en étudier deux plus à fond.



Mesures prises du 23 janvier au 10 février 2012 Chemin des Peutets 11



- ◀ **Passage en direction du centre du village**
3679 véhicules, vitesse moyenne : 39 km/h
Dépassement de vitesse : 89.2 % des véhicules
- ▶ **Passage en direction du chemin de Lulasse**
3680 véhicules, vitesse moyenne : 38 km/h
Dépassement de vitesse : 88.9 % des véhicules

Le bureau Trafitec a ensuite présenté dans le détail le projet prévu sur le chemin des Hauts-Crêts. La commission ayant préavisé favorablement le projet, celui-ci va pouvoir être finalisé pour la demande d'autorisation de construire.

Les commissaires ont refusé la mise en place d'un coussin berlinois en bas du chemin de la Blonde et pris note que l'exécutif se battait pour faire raboter un angle dangereux, car masquant toute visibilité, entre le chemin de la Blonde et celui, privé, du Pré-de-la-Blonde, et a appris avec plaisir que les cadences des lignes desservant la commune (A, 33, 34) allaient augmenter.

Catherine Kuffer

Bâtiments

Bâtiment de la mairie

Après de longues études pour réaménager l'intérieur de la mairie, les travaux de rénovation ont enfin pu être entrepris dès le 1^{er} mars et menés à bien, tout en respectant les directives strictes de la CMNS pour un bâtiment classé.

Une attention toute particulière a été portée aux matériaux d'époque, tels que les peintures, boiserie, carrelages, sols et parquets.

Afin d'améliorer la fonctionnalité de la mairie, autant pour les visiteurs que pour le personnel et les autorités communales, la réception a été transférée au rez-de-chaussée, une salle technique a été aménagée au premier étage. Nous avons profité des travaux pour moderniser tout le système électrique et adapter le câblage informatique aux nouvelles technologies de l'information.

Ces travaux se sont déroulés sur six mois en maintenant toutes les tâches administratives.

Une grande souplesse fut demandée au secrétariat et à l'Exécutif qui ont dû régulièrement changer de bureau. Les réceptionnistes furent même transférées dans l'annexe de la mairie, au gré de l'avancée des travaux. Malgré les nuisances dues au chantier (bruit lors de la phase de démolition, poussière, odeurs de peinture), les travaux ont été achevés dans les délais en respectant les budgets votés.

La mairie est ainsi devenue plus fonctionnelle, plus esthétique et harmonieuse, malgré les contraintes imposées d'un bâtiment classé.

Les habitants purent découvrir les lieux lors de son inauguration début septembre.



Immeubles locatifs

Au printemps, le bâtiment de l'auberge a aussi subi des rénovations importantes.

Pour répondre aux normes énergétiques actuelles, toutes les fenêtres des appartements et des arcades ont été remplacées. Une partie de la toiture a également été rénovée, tout comme la façade. Le nouveau coloris des murs a permis à cet imposant bâtiment de mieux s'intégrer dans la place.

Centre communal

Suite à l'invasion de la toiture du centre communal par une colonie de fouines, d'importants travaux, non prévus au budget, ont dû être entrepris pour désinfecter, assainir, isoler et réparer la toiture du secteur nord du bâtiment.

Maison Bianchi

Le difficile dossier de la maison Bianchi a été repris par le nouveau conseil municipal, dès le mois de juin, et est à l'étude afin de trouver une solution qui convienne aux élus, qui représentent la population.



Parking souterrain communal

Un projet de rénovation, de mises aux normes sécurité et de sécurisation du parking souterrain communal, déjà étudié sous la précédente législature, a été discuté en commission et au Conseil municipal. Ce projet, qui répond en tous points aux besoins communaux, est en cours de finalisation.

Gabrielle Gourdou-Labourdette

Environnement et paysage

Développement durable

Rappelons que Vandœuvres s'était associée au grand projet agro-environnemental, intitulé Projet du Paradis, réunissant les communes de Presinge, Puplinge et Choulex. L'enjeu était d'établir une sorte de plan directeur de protection - tant biologique que paysagère - des zones remarquables de ces quatre communes. Une fois l'ensemble des données établies, il s'agissait de constituer un répertoire des mesures intercommunales assurant la pérennité de ces zones. Ce très beau projet est hélas devenu lettre morte à cause de l'inertie cantonale et de l'incapacité des organes administratifs à lui donner quelque suite que ce soit. C'est en effet une regrettable habitude à Genève que de modifier, à chaque élection, la nature des départements, orienter les dossiers vers de nouveaux responsables et répartir des tâches entre plusieurs ministres alors qu'elles devraient être traitées par une seule personne. Rappelons que la ministre de la Justice et de la Police avait également en charge l'Environnement, ce qui est d'une rare incohérence, considérant l'étendue et la disparité des domaines d'intervention. Le lecteur pourra aisément comprendre que durant la mandature de la ministre, nombre de dossiers concernant

l'environnement furent mis de côté, dont celui qui nous occupe puisque, malgré nos demandes répétées, nous ne reçûmes que des réponses évasives et dilatoires de chefs de départements embarrassés.

Élimination des déchets

Comme chacun a pu le constater, il a été procédé à l'installation d'un système de poubelles à tri différencié sur quelques emplacements déterminants du territoire communal (parkings, arrêts d'autobus, etc.) Nous espérons ainsi susciter auprès des usagers l'esprit écocitoyen en leur offrant la possibilité de ne pas se débarrasser de manière univoque de leurs déchets occasionnels.

Par ailleurs, les déchets verts de la commune sont maintenant pris en charge par les représentants du GCBC (Groupe des composteurs en bord de champ.) Tout promeneur a pu voir, ça et là, les andains se constituer en lisière des grands domaines agricoles, avant d'être épandus sur les terres labourées. Études d'impact, rapports techniques, évaluations financières démontrent l'excellence de cette méthode qui trouve son origine dans une manière de faire connue depuis l'Antiquité.

Renaturation des cours d'eau

Officiellement, la Commune possède deux cours d'eau sur son territoire : le nant de Bessinge et le nant du Moulanaï. À cela s'ajoutent de nombreux rus, fossés et ruisseaux non répertoriés, qui présentent cependant une importance majeure au niveau environnemental.

Le nant du Moulanaï, situé dans un bel ensemble paysager, et accessible aux promeneurs par un petit sentier, offrait de belles perspectives de revitalisation. Les travaux, d'ampleur moyenne, auraient consisté à recréer le lit, reconstituer une partie des rives, procéder à quelques opérations de débardage et s'assurer d'un apport continu en eau. Si l'ensemble des riverains a accueilli favorablement cette initiative, la Commune a malheureusement reçu une fin de non recevoir de la part des propriétaires concernés.

Dans l'attente, pour ne pas rester inactifs dans ce domaine, nous avons entrepris l'aménagement du petit ruisseau s'écoulant le long du parc de la mairie. Le bureau d'architecture Calame, associé à Lorène Schaerrer, paysagiste, et à plusieurs intervenants au niveau de la flore et de la faune ont pu réaliser une très jolie création qui met encore en valeur le beau parc communal. Le cours d'eau, qui était alors canalisé et faisait pâle figure, a été renaturé et ses bords ont été plantés de prairie sauvage.



Paysage

La Commune poursuit son plan d'entretien des lignes de chênes centenaires. Elle contribue financièrement aux travaux d'élagages, d'abattage ou de plantation sur les domaines privés. Elle participe également à des demandes visant à reconstituer ou à créer des cordons boisés. Cette disposition s'étend à des projets dont le chêne ne serait pas l'essence unique et qui comporteraient d'autres espèces indigènes de valeur arboricole ou forestière tels que hêtre, frêne, noyer ou érable.

Subventions

Nous soutenons plusieurs organisations engagées dans la défense de l'environnement et du paysage. Il s'agit notamment de Patrimoine suisse section Genève, de l'ASL, du WWF, de l'ASPO ou encore de Mountain Wilderness, qui lutte contre la mécanisation des Alpes et tente de faire abandonner certaines pratiques polluantes et détestables comme le ski héliporté ou les raids en scooter des neiges.

Emmanuel Foëx

Recensement des déchets et des objets récupérables de la population de Vandoeuvres

Statistiques annuelles depuis 1990

	1990	1995	2000	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'habitants (au 31.XII)	1922	1939	2334	2670	2660	2642	2674	2676
DECHETS MENAGERS et déchets urbains incinérés (tonne)	665.70	606.05	794.00	771.05	784.96	824.00	762.14	801.37
Moyenne/habitant (kg)	346.35	312.56	340.18	288.78	295.09	312.04	285.01	299.46
PAPIER (tonne)	29.00	42.20	74.00	90.16	94.31	88.58	97.21	106.78
Moyenne/habitant (kg)	15.08	21.76	31.53	33.77	35.45	33.52	36.35	39.90
DÉCHETS JARDIN et voirie (tonne)	30.00	67.90	517.00	765.83	775.71	894.63	963.88	968.65
Moyenne/habitant (kg)	15.60	35.02	221.50	286.82	291.62	338.60	360.46	361.97
VERRE (tonne)	20.00	46.80	53.00	53.29	54.02	57.43	58.24	63.21
Moyenne/habitant (kg)	10.40	24.14	22.92	19.95	20.30	21.73	21.78	23.62
PET (tonne)	-	-	3.50	5.42	5.92	5.46	7.83	6.45
ALU et FER-BLANC (tonne)	-	-	1.80	2.32	1.81	2.12	2.92	2.47
TEXTILES (tonne)	-	-	4.18	7.66	7.74	5.71	7.52	7.60
HUILES (tonne)	-	-	-	0.60	0.54	0.80	0.80	0.80
BOIS (tonne)	-	-	-	13.00	10.00	25.00	-	29.00
METAUX encombrants (tonne)	-	-	-	14.48	19.00	23.00	10.67	48.00
PILES (tonne)	-	-	-	-	-	1.00	1.00	1.00
CAPSULES DE CAFE (tonne)	-	-	-	-	-	2.50	2.50	2.50

Les statistiques cantonales 2011 provisoires nous informent que le taux de recyclage moyen de la Commune de Vandœuvres s'élève à 60.6%, en deuxième position derrière la Commune de Cartigny avec un taux de 60.9%.

Nous rappelons que depuis 2010, Vandœuvres s'est hissée à la 2^{ème} position après la commune de Cartigny. En 2011, la Commune a dépassé, pour la première fois, le seuil des 60%.

Aide sociale et humanitaire

Aide sociale

Une cinquantaine d'associations, pour la plupart ayant leur siège à Genève, sont subventionnées.

Certaines reçoivent une contribution plus importante du fait que leur travail est suivi plus attentivement par la Commune.

Il s'agit notamment du groupement Le Bateau Genève, dont le bâtiment est bien connu des Genevois, qui fonctionne comme centre d'accueil pour les personnes en rupture sociale. D'autres centres d'accueil existent pour les marginaux, tels ceux établis par Noël Constant (La Coulou, Carrefour-rue, Le Wagon) auxquels nous apportons également notre soutien.

Nous encourageons également l'entreprise de réinsertion Réalise, ainsi que Le Trialogue qui fonctionne en tant que centre d'orientation administratif et médical pour les personnes en détresse.

Sont également soutenues la plupart des associations venant en aide aux femmes dans le besoin, ou ayant subi des agressions. De même, la Commune parraine nombre d'associations venant en aide aux handicapés, comme l'AIPMR, dont le président - lui-même paraplégique - est un personnage très dynamique que chacun, se rendant au centre commercial de La-Montagne, a sûrement une fois rencontré.

Autres associations bénéficiant d'un large soutien : la fondation Theodora (animations pour les enfants longuement hospitalisés), l'université ouvrière, l'université populaire, La Libellule (animations et excursions-nature pour les enfants), plusieurs associations venant en aide aux jeunes, la Maison genevoise des médiations, les fondations de recherche médicale contre les maladies dégénératives.

Coopération au développement et aide humanitaire

Lors de l'étude des nombreux dossiers qui nous parviennent, la commission s'efforce, dans la mesure du possible, de se conformer aux critères d'attribution qui prévalent depuis plusieurs législatures. À savoir : donner sa préférence à des ong de taille moyenne, examiner attentivement le budget et les comptes pour en estimer la part des frais administratifs (la plus réduite étant la plus favorable), maintenir une diversité géographique, soutenir des projets dont les lignes budgétaires permettent à la municipalité de s'investir comme un acteur déterminant pour la réalisation du projet, recommander un suivi, voire même un transport sur place (ce qui représente toujours une très grande expérience.)

En Inde, nous soutenons l'association Sakhti Home, établie au Tamil Nadu, qui vient en aide aux «orphelines de la tradition.» Bien que l'État, au niveau fédéral, annonce lutter contre cette ancienne pratique consistant à bannir les filles surnuméraires de la famille (les populations défavorisées ne parvenant plus à fournir la dot pour leur mariage), il n'en demeure pas moins que beaucoup de régions n'interviennent absolument pas dans ce domaine. Totalement démunies, ces enfants se retrouvent exclues de la société dès leur plus jeune âge. L'association les accueille dans des centres où elles pourront suivre un cursus éducatif et être ensuite placées dans une famille d'accueil.

Active dans un domaine que l'on évoque également peu souvent en Inde, l'association Askam vient en aide aux enfants de la prostitution à Bombay. Elle leur offre un gîte convenable pour la nuit et organise des structures de base pour leur insertion sociale.

Autre association consacrant ses efforts pour les enfants, Sidécole vient en aide aux orphelins du VIH en Ouganda. Dans un pays à la conjoncture politique difficile, ses responsables accomplissent un travail considérable en établissant des structures d'accueil dans les quartiers défavorisés de la capitale et des villes de province.

En 2010, trois élus de la commune (deux conseillers municipaux et le représentant de l'exécutif aux affaires humanitaires) se sont rendus – à leurs frais – en Ouganda pour constater les réalisations que la municipalité soutient. Relevant le sérieux avec lequel cette association mène ses projets, ces trois personnes ont pu témoigner que les subventions communales étaient utilisées à bon escient.

En Colombie, l'organisation Foyers Bambi, se consacre également aux enfants de milieux défavorisés. En les intégrant dans des structures éducatives, en les sortant d'une vie se déroulant la plupart du temps dans la rue, elle tente de les prémunir de dérives criminelles et d'être enrôlés dans les gangs.

Notre commission suit également depuis longtemps le travail de l'Arvan, une association constituée il y a plus de vingt ans par des habitants de la Commune. Travaillant principalement dans la région du nord (Sahel), elle y a accompli des réalisations durables dans le domaine de la coopération au développement, et a tissé des liens importants avec la population.

Cette année, c'est au Mali que se déploient ses projets. L'intention est de soutenir la culture et l'économie fragile du peuple Dogon. Un ensemble de villages, à l'écart des circuits touristiques – et ne bénéficiant pas de leurs retombées – a fait la demande de construction d'une école, ce à quoi l'Arvan s'est engagée.

Dans le registre du développement durable, Nordeste fournit ses efforts depuis de nombreuses années au Brésil. L'association met en place des projets de conservation forestière, tout en élaborant pour les populations locales des plans d'éducation et des programmes visant à conscientiser les exploitants des terres aux problèmes environnementaux. Par ce biais, des espèces animales en danger d'extinction, tels les aras d'Amazonie, ou l'aigle harpie, peuvent espérer un sursis.

Nous soutenons également l'association Mate Cocido qui se propose de venir en aide aux jeunes des quartiers défavorisés des grandes villes argentines, ainsi que différents projets provenant de collèges et de lycées, souvent intitulés « classes solidaires » ; le soutien à ces projets est prévalent tant il est important que les jeunes prennent conscience du devoir de solidarité que l'Occident a envers le reste du monde et s'investissent le temps de leurs vacances dans un projet humanitaire.

Dans le domaine strictement humanitaire, nous avons réitéré notre allocation à des organisations telles que **Médecins sans frontières, l'Association des amis de sœur Emmanuelle** et **l'association Surgir** qui prend en charge les femmes victimes de crimes conjugaux au moyen orient.

Emmanuel Foëx

Financière et administrative

Réunie pour la présentation des comptes 2010, le 12 avril 2011, la commission a pris note avec satisfaction que les rentrées fiscales communales étaient à nouveau excellentes, puisqu'elles présentaient un excédent de Fr. 2'677'941.-. Le président a tenu à souligner que les incertitudes, notamment dues à la nouvelle péréquation intercommunale, ne s'étaient pas concrétisées, et a souhaité que son successeur puisse annoncer une baisse du centime additionnel communal pour 2012.

Les revenus communaux se sont élevés à Frs 11'415'254.-, soit en hausse de 2% par rapport à 2009. Malgré tout, sachant que les comptes communaux peuvent être modifiés, à la hausse comme à la baisse, dans les trois ans qui suivent leur adoption par le conseil municipal, la prudence reste de mise.

Les charges se sont élevées pour leur part à Frs 8'837'312.-, contre Fr. 7'422'963.- en 2009. Cette augmentation notable est presque exclusivement due, justement, à la mise en œuvre de la nouvelle péréquation intercommunale, qui s'est élevée, pour Vandoeuvres, à Fr. 1'447'699.-. L'engagement d'un agent de police municipale (APM) à plein temps et le recours fréquent à une aide temporaire pour la voirie expliquent encore cette augmentation des charges. Mais, concluait le président, les frais de fonctionnement étaient sous contrôle, démontrant ainsi la maîtrise des charges par l'exécutif.

La commission a tout naturellement préavisé favorablement les comptes de fonctionnement, d'investissements, du financement des investissements, ainsi que celui de la variation de la fortune et du bilan au 31.12.2010. Après avoir préavisé favorablement les crédits budgétaires complémentaires, elle a donné son accord à l'ouverture d'un crédit d'engagement pour la réfection bitumineuse du haut du chemin de la Blonde, ainsi qu'à celle d'un crédit complémentaire pour le collecteur collectif privé du chemin Vert.

Le 27 juin, à l'initiative de son nouveau président, la commission a été réunie pour prendre connaissance de son mode de fonctionnement et du contenu de son mandat.

La première discussion a porté sur un projet de modification du règlement du conseil municipal concernant la désignation des présidents et vice-présidents de commissions en début de législature (art. 57 al.3). Puis la soussignée a décrit le fonctionnement de la commission. Elle a ainsi expliqué que si les tâches principales des commissaires concernaient les finances (établissement du budget et acceptation des comptes, essentiellement), elles

pouvaient aussi porter sur des questions administratives ou juridiques.

Ensuite, les projets en cours ont été présentés aux membres de la commission. Distinction a été faite entre les projets ayant déjà fait l'objet d'une délibération du conseil municipal (soit tout engagement financier supérieur à Fr. 100'000.-) et donc en cours de réalisation, et ceux envisagés pour la nouvelle législature.

Enfin, la soussignée a présenté de façon générale les procédures et les particularités d'une comptabilité communale.

Le début de la séance du 12 octobre, réservée à la préparation du budget 2012, a été consacré à la méthode de travail adoptée depuis toujours par la commission et remise en cause par un certain nombre de nouveaux conseillers. Pour des raisons pratiques, il a été décidé d'examiner le budget comme par le passé cette année encore, sachant que chaque commission avait établi son propre budget auparavant. L'Autorité de surveillance des communes, qui a toujours implicitement accepté que les petites communes procèdent d'une manière moins procédurière que les grandes, a confirmé la possibilité de cette pratique. Il fut toutefois décidé de procéder de manière plus formaliste dès la préparation du budget 2013.

Les débats et questions ont notamment porté sur les indemnités du maire et des adjoints, l'augmentation de salaire (1%) du personnel communal, les incitations à la mobilité douce, les offres et subventions CFF et TPG, les postes sécurité et voirie, l'augmentation du budget sports, le parascolaire, le montant alloué à la nouvelle commission Energie et développement durable, ainsi que le peu de rendement des fonds propres, en matière de revenus communaux. Après avoir approuvé le budget 2012, ainsi que les délibérations annexes (taux du centime additionnel, indemnités allouées aux conseillers municipaux et à l'exécutif, taux de dégrèvement de la taxe professionnelle), les commissaires ont encore préavisé favorablement une délibération permettant à l'exécutif de prolonger un contrat de location avec Swisscom pour l'antenne située sur le toit de l'auberge.

Catherine Kuffer

Information et publications

La publication du journal communal La Coquille a occupé en grande partie les séances de la commission. Celui-ci a maintenant près de onze ans d'existence et son rythme de parution évolue entre deux et trois numéros par année. Les sujets traités rendent compte tant des activités du conseil municipal et de la mairie que de la vie communale dans sa diversité. Des dossiers importants peuvent également faire l'objet d'un numéro spécial.

La plupart des textes sont écrits par les membres de la commission et les représentants de l'exécutif. Les habitants de la commune sont toujours les bienvenus pour exposer leur opinion dans les notices du courrier des lecteurs ou pour traiter d'un thème les intéressant à travers un article plus important.

Le film Mémoire(s) de Vandœuvres, tourné par Pascal Baumgartner et produit par la commune, fut présenté en début d'année à la population.

Il rencontra un vif succès et toucha particulièrement les spectateurs par l'équilibre créé entre le style documentaire et le recueil de belles images. À travers cette réalisation, des aînés racontent leur histoire et témoignent d'une époque où la vie communale était encore riche, par ses commerces, ses relations sociales et sa ruralité, d'une certaine authenticité.

Emmanuel Foëx

Groupements communaux

Compagnie des sapeurs-pompiers

Au 1^{er} janvier 2012, la compagnie des sapeurs-pompiers de Vandœuvres se composait d'un capitaine, un officier, deux sous-officiers supérieurs (fourrier et sergent-major), un sergent, deux caporaux, trois appointés et onze sapeurs, pour un effectif de vingt-et-une personnes.

La Compagnie totalise, pour l'année 2011, 27 interventions dont le détail est le suivant, selon la typologie consacrée :

- ▶ 1 incendie-nature-arbres/broussailles (entrepôt)
- ▶ 1 inondation-appartement-logement
- ▶ 2 inondations-bâtiment-cave (cave, piscine)
- ▶ 3 inondations-voie publique (arrosage; piscine; borne hydrante)
- ▶ 1 prévention-voie publique-matériaux (vandalisme sur bacs à fleurs près du cimetière)
- ▶ 1 prévention-voie publique-branches
- ▶ 12 destructions de nids d'insectes (guêpes)
- ▶ 5 récupérations d'animaux/oiseaux (chat, cheval, colombes, milan) dont 1 sur la commune de Chêne-Bougeries
- ▶ 1 divers (ouverture de porte)

Comme à l'accoutumée, la plupart de ces interventions ont été faites sans le concours des pompiers professionnels du Service d'Incendie et de Secours (SIS). Le nombre d'interventions est de manière significative inférieur à l'année précédente (treize interventions de moins), soit environ en moyenne plus de deux par mois. Les nids de guêpes se taillent, comme toujours, la part du lion, représentant cette année près de la moitié des interventions, suivis par la récupération d'animaux, tandis que les interventions pour feu sont au nombre d'une, une grange partie en fumée dans une grande propriété de la



commune, qui a mobilisé en avril au milieu de la nuit volontaires et professionnels. Le nombre d'inondations reste identique à l'année précédente (six).

Concernant les exercices obligatoires auxquels sont astreints les sapeurs-pompiers, cinq exercices de compagnie ont eu lieu, six exercices APR (protection de la respiration), ainsi que les services motopompe (services d'entretien) usuels.

Une demi-journée a également été consacrée par dix d'entre eux aux mesures immédiates pour sauver la vie, soit l'usage du défibrillateur que les pompiers possèdent désormais.

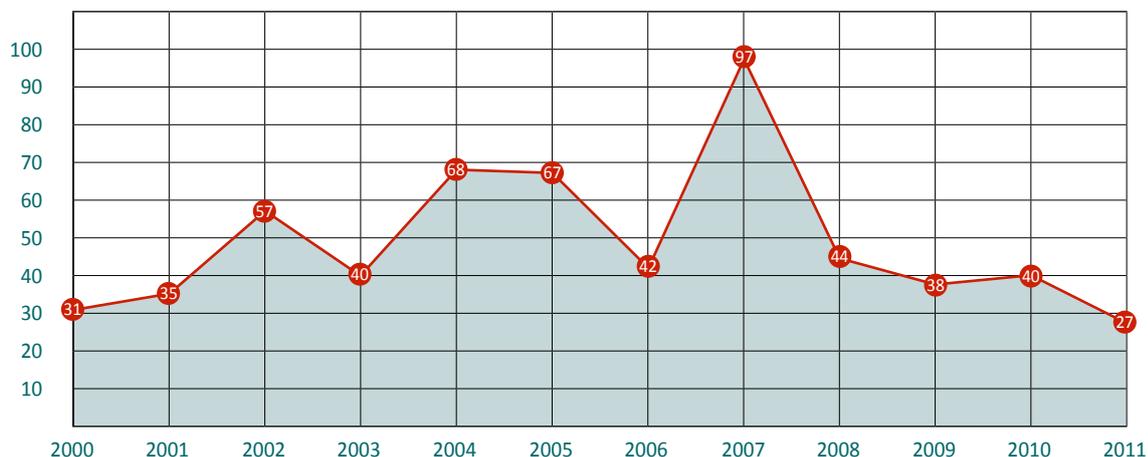
Les sapeurs ont également assuré durant cette même période diverses gardes de préservation et sécurité, durant la Fête des Artisans en avril, lors de l'entraînement sur notre commune de la course de l'Escalade en octobre, du Marché de Noël en novembre et de l'Escalade en décembre. Ils ont enfin assuré la logistique (sécurité, repas) aux fêtes des Promotions et du 1^{er} août, ainsi que lors du désormais traditionnel brûlage de sapins dans le parc communal au début de l'année.

La Compagnie a en outre assisté, par l'entremise de ses représentants, aux assemblées générales annuelles de la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers (FGSP) et de la Caisse de secours Arve-Lac. Elle a tenu ses traditionnelles assemblées générales en janvier et juin. Sans compter les réunions quasi mensuelles de l'Etat-major («réunions de cadres»). Les sapeurs-chauffeurs ont rempli pour la troisième fois leur obligation de conduite de véhicules du service du feu conformément aux prescriptions en vigueur. Par ailleurs, dans le cadre de leur formation continue, divers sapeurs-pompiers ont suivi les formations – continues ou non – dispensées par la Sécurité civile.



L'événement phare de la Compagnie restera l'inauguration – en grande pompe comme il se doit – du nouveau camion pionner le 19 novembre à laquelle les Vandœuvriens étaient conviés, non seulement pour la partie officielle en présence des corps constitués, mais aussi pour la fondue qui leur a été offerte par les pompiers ainsi que les démonstrations aux engins qui ont suivi lors d'une radieuse journée d'automne. Sans compte la tenue d'un stand au Marché de Noël précité, durant lequel les

Statistique des interventions annuelles (depuis 2000)



pompiers de Vandœuvres ont pu, à travers la tenue d'un bar à huîtres et champagne, faire du recrutement pour regarnir les effectifs. Ce n'est pas moins de sept cents huîtres qui ont été ouvertes à cette occasion.

La Compagnie a enregistré le départ à la retraite du Caporal André Alder après vingt-cinq années de bons et loyaux services, au sein de la Compagnie de Cologny puis depuis une douzaine d'année dans notre commune. Le sapeur Jérôme Guignard, fils du sapeur Serge, a également pris congé de la Compa-

gnie pour des raisons professionnelles. Tous deux sont vivement remerciés pour leur engagement auprès de notre commune.

Lt. Christophe Imhoos

Pour tout complément d'informations, consultez le site web: www.pompiers-vandoeuvres.ch, également accessible depuis le site de la commune: www.vandoeuvres.ch



Club de bridge

Le club de bridge de Vandœuvres a passé une année 2011 sans nuages. Chaque jeudi, dès 13h30, les joueurs ont été accueillis dans le sympathique local du Centre communal que la mairie met à disposition du club.

Les tournois, organisés toutes les trois semaines, ont connu leur succès habituel et les parties libres ont continué à rassembler leurs adeptes.

Fidèles à la tradition du club, les participants au Tournoi de l'Escalade ont consacré leur droit de table, leur récompense et leur don à une œuvre caritative. C'est à « Julie et ses restos du cœur » de la Tribune de Genève que le club a pu verser la somme de Fr. 400.-.

Quels que soient leurs niveaux, tous les joueurs sont les bienvenus à Vandœuvres.

Celles et ceux qui ne veulent pas participer à des tournois peuvent jouer en « parties libres » deux jeudis sur trois. À l'écoute de ses membres, le comité étudie les propositions qui lui sont faites, notamment pour l'organisation de cours.

Si vous désirez vous initier au jeu de bridge, n'hésitez pas à contacter le club. Tous renseignements utiles peuvent être obtenus auprès du secrétaire du club, Pierre Walder, au 022 348 87 91

La convivialité et le plaisir de jouer demeurent les objectifs prioritaires du club de bridge de Vandœuvres.

Michel Hagmann

Les Vand'Oeuvriennes

On ne présente plus le groupe des Vand'Oeuvriennes...

Et pourtant, savez-vous qu'il réunit vingt représentantes de la gent féminine, toutes acquises à l'attachement de la terre sans qu'aucune n'exerce le noble métier de paysanne ? Savez-vous que l'âge des participantes varie de quarante à quatre-vingts ans ? Et que durant l'année 2011, nous avons participé à 8 manifestations différentes, telles que soirée théâtre, course en Gruyère, promotions scolaires, une grande paëlla géante, notre fameuse Spaghetti-Party, couronnes de l'avent, etc... etc...

Sachez aussi que nous avons 4 assemblées dans l'année, une assemblée générale, un comité organisateur, et nos comptes tout à fait positifs. Et demain...

Savez-vous qu'un de nos grands soucis est le recrutement de jeunes, afin que l'histoire des Vand'Oeuvriennes continue ?

Nous avons le privilège d'habiter un village que nous aimons, alors rendons-le le plus animé possible. C'est avec plaisir que je vous renseignerai sur la vie de notre association. N'hésitez pas à me contacter au 022 750 17 02

Isabelle Stalder





Organisation

L'ORPC Seymaz est composée des communes de Chêne-Bougeries, Vandœuvres, Choulex, Meinier et Gy. Elle est formellement dirigée par une commission composée de 5 membres, soit un membre par commune participante.

M. Jean-Luc Jaquet, adjoint au Maire de Choulex en est le Président.

M. Stéphane Barbat, domicilié à Meinier, est toujours le commandant et Monsieur Julien Wyss, domicilié à Genève, en est son suppléant.

Interventions au profit de la collectivité

La nouvelle loi sur la protection de la population et la protection civile de 2004 permet des interventions au profit de la collectivité. C'est ainsi que, sous certaines conditions, la protection civile peut être sollicitée pour aider des collectivités publiques ou des associations dans la réalisation d'activités d'intérêt général. En 2011, l'ORPC Seymaz a effectué les interventions suivantes :

• Le 7 mai 2011 : « Courir pour aider »

Environ 20 incorporés ont assisté les organisateurs et les sapeurs-pompiers de Meinier pour le fonctionnement de la manifestation « Courir pour aider » (course VTT, course à pied et marche), en ce qui concerne la régulation de la circulation et la sécurité des participants.

• Du 21 au 25 novembre 2011: « Pro Natura »

Les hommes sont intervenus dans les bois de Gy au lieu-dit Prés-de-Villette tout près du marais.

En préambule, un cours de préparation (cours de cadres) a eu lieu le vendredi précédent l'exercice. Durant ce jour de préparation, nous sommes allés discuter, sur le terrain, avec le responsable de « Pro Natura » et avons pu préparer tout le matériel qui nous paraissait nécessaire pour la semaine.

Nous avons pour mission d'évacuer les arbres coupés par les bûcherons. Toujours dans le but de favoriser la diversification végétale et animale dans le biotope de cette réserve Pro Natura.

Cours de répétitions

• Les 19 et 20 mai 2011 : télématique et suivi de la situation

Prise en main du nouveau matériel de transmission pour la télématique. Révision des signes conventionnels et établissement de plans pour le suivi.

• Les 23 et 24 mai 2011 : protection assistance

Il s'agissait de la suite des contrôles d'abris privés.

• Du 13 au 20 juin 2011 : entretien des constructions

Il s'agissait de contrôler les constructions appartenant aux communes de l'ORPC.

• Du 22 et 23 septembre 2011 : appui

Une quarantaine d'incorporés sont intervenus dans une villa vouée à la démolition, en contrebas de la mairie de Choulex. Ils ont mis en œuvre tout le matériel de sauvetage et ont ainsi révisé leurs bases.

• Du 17 au 18 octobre 2011 : contrôle d'abris privés

Il s'agit d'un cours de la Protection & Assistance afin de contrôler les abris pc des immeubles et villas privés.



Autres activités

• Essai des sirènes le 2 février 2011

Le 2 février s'est déroulé, comme chaque année et partout en Suisse, l'essai des sirènes. Tout s'est très bien passé.

• Cours transformation PC Grange-Falquet du 28 février 2011

Durant ce cours, Monsieur Froesch a rencontré les divers intervenants pour la transformation des extensions télématiques du poste de commandement. En effet, pour que la mise en place du nouveau réseau Polycom soit complète, il faut que les systèmes télématiques des PC soient transformés.

• Séances d'Etat-Major

L'année a été ponctuée régulièrement par des séances d'Etat-Major (formé d'une dizaine de cadres) durant lesquelles le commandant donne les informations et directives provenant de la Sécurité civile cantonale. Les dates d'exercices sont fixées et l'élaboration des programmes d'exercices sont discutés, ainsi que divers sujets.



Compte rendu financier de l'exercice 2011

(art. 48, lettre d, de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984)

Alors qu'à l'exception de 2004, les comptes des dix dernières années ont toujours présenté d'importants excédents (allant de 1'387'287 mio à 4'090'717 mio), l'année 2011 se solde par une diminution des revenus de 3'118'378 mio.

C'est principalement grâce à la dissolution partielle de la provision « pour débiteurs fiscaux », que les comptes de l'année écoulée ont pu être équilibrés.

Cette baisse substantielle de nos rentrées fiscales est due à un problème conjoncturel exceptionnel, à mettre en relation avec des « événements extraordinaires », tels que départs et décès de quelques très bons contribuables.

Toutefois, en raison de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi d'imposition des personnes physiques (dès 2010) et de l'assombrissement des perspectives conjoncturelles, le tissu fiscal de notre commune va certainement se trouver modifié pour un certain nombre d'années.

Ce d'autant plus que les communes subissent avec retard les soubresauts de l'économie, en raison des correctifs qui sont apportés par l'AFC aux comptes communaux plusieurs années après leur approbation par le conseil municipal.

Les communes établissent leur budget sur la base d'estimations : elles doivent soumettre celui-ci au canton avant le 15 novembre mais elles ne reçoivent les comptes qu'au mois de février suivant. Elles doivent donc faire preuve d'une grande prudence dans l'établissement de leurs dépenses ; ce d'autant plus qu'elles travaillent sur des estimations de leurs revenus, estimations dont le degré de fiabilité est d'ailleurs lié au type de l'assiette fiscale (à Vandœuvres, 10 % de contribuables assurent 85 % de l'impôt communal !)

Vos élus vont donc devoir restreindre les dépenses communales. Mais elles vont tout mettre en œuvre pour que les prestations qui vous concernent directement, ainsi que la valeur du centime ne soient pas touchées.

Fonctionnement

Revenus

Pour Vandœuvres, le total de la production 2011 des personnes physiques est de mio. 6'013'292.-, soit une baisse par rapport à 2010 de 34.47 %. Pour rappel, en 2008, la production était de mio. 8.963 pour atteindre, en 2009, mio. 8.800.

Après dissolution partielle (41%) de la provision pour débiteurs fiscaux, et en tenant compte des autres postes de recettes, qui présentent tous des améliorations par rapport aux prévisions budgétaires, le total des revenus de l'exercice atteint mio. 6'512'890.-.

Charges

Le résultat des dépenses 2011 s'élève à mio. 6'377'602.-, alors que le budget était de mio 9'521'316.-, soit une différence de mio. 3'143'713.-, ou 33,02 % de moins que les prévisions.

Ce montant comprend des économies, des dissolutions de provisions, des travaux non réalisés en 2010 et reportés sur l'exercice 2011 pour mio 3'324'452,81, et des charges supplémentaires pour Fr. 180'739.08.

Résultat

Malgré la très forte diminution des rentrées fiscales, le résultat d'ensemble présente un excédent des revenus de Fr. 135'288.-.

Taux des centimes additionnels : 31

Bilans comparés aux 31 décembre 2010 et 2011

	31.12.2010 Fr	31.12.2011 Fr
ACTIF	71'270'545.12	69'037'039.99
PATRIMOINE FINANCIER	47'491'724.52	45'354'930.72
10 <u>DISPONIBILITES</u>	<u>24'889'705.28</u>	<u>27'674'343.49</u>
100 Caisse	3'431.35	4'108.45
101 Chèques postaux	61'198.70	53'874.70
102 Banques	18'604'011.15	18'888'944.60
103 Compte de dépôt	6'221'064.08	8'727'415.74
11 <u>AVOIRS</u>	<u>8'997'743.05</u>	<u>3'383'982.70</u>
111 Comptes courants	2'970'401.25	-2'080'043.89
112 Impôts à encaisser	5'800'394.75	5'381'266.54
115 Autres débiteurs	0.00	31'123.95
118 Compte de liaison	226'947.05	51'636.10
12 <u>PLACEMENTS</u>	<u>13'604'276.19</u>	<u>14'296'604.53</u>
120 Valeurs à revenus fixes	25'089.18	25'151.88
121 Actions et parts sociales	35'475.00	32'340.00
123 Immeubles	13'543'712.01	14'239'112.65
13 <u>ACTIFS TRANSITOIRES</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
130 Intérêts courus	0.00	0.00
139 Autres comptes transitoires	0.00	0.00
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	23'778'820.60	23'682'109.27
14 <u>INVESTISSEMENTS</u>	<u>21'819'720.60</u>	<u>21'773'009.27</u>
141 Ouvrages de génie civil	11'734'857.80	11'669'732.05
143 Terrains bâtis	9'810'160.20	9'802'013.12
146 Mobilier, machines, véhicules	274'702.60	301'264.10
15 <u>PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES</u>	<u>1'749'100.00</u>	<u>1'749'100.00</u>
152 Communes	2'000.00	2'000.00
154 Société d'économie mixte	1'747'100.00	1'747'100.00

Bilans comparés (suite)		31.12.2010	31.12.2011
		Fr	Fr
16	<u>SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS</u>	<u>210'000.00</u>	<u>160'000.00</u>
165	Institutions privées	210'000.00	160'000.00
HORS BILAN			
	Fonds spéciaux	325'029.32	292'627.42
PASSIF		71'270'545.12	69'037'039.79
ENGAGEMENTS		5'244'306.59	2'595'584.29
20	<u>ENGAGEMENTS COURANTS</u>	<u>179'871.59</u>	<u>274'665.29</u>
200	Créanciers	-1'161.10	1'814.65
201	Dépôt de garantie	2'000.00	1'000.00
208	Compte de liaison	179'032.69	271'850.64
24	<u>PROVISIONS</u>	<u>5'064'435.00</u>	<u>2'320'919.00</u>
240	Compte de fonctionnement	5'064'435.00	2'320'919.00
	<i>Financements spéciaux</i>	1'041'493.44	1'321'422.19
28	<u>ENGAGEMENTS ENVERS LES FINANCEMENTS SPECIAUX</u>	<u>1'041'493.44</u>	<u>1'321'422.19</u>
282	Taxes d'écoulement	237'213.85	283'784.70
283	Abris PC	49'867.40	57'494.05
288	Immeubles locatifs	754'412.19	980'143.44
	<i>Fortune</i>	64'984'745.09	65'120'033.31
29	<u>FORTUNE NETTE</u>	<u>64'984'745.09</u>	<u>65'120'033.31</u>
290	Fortune nette	64'984'745.09	65'120'033.31
HORS BILAN			
	Fonds spéciaux	325'029.32	292'627.42

Bouclage des comptes 2011

Compte de fonctionnement

Charges	4'941'258.27	Revenus	6'512'890.49
Amortissements	1'436'344.00		
Excédent de revenus	135'288.22		
Total	6'512'890.49	Total	6'512'890.49

Investissements nets

Investissements	1'545'533.07	Subventions d'investissements	205'900.40
Diminution des investissements nets	0.00	et autres recettes	0.00
		Augmentation des investissements nets	1'339'632.67
Total	1'545'533.07	Total	1'545'533.07

Financement

Augmentation des investissements nets	1'339'632.67	Reprise des amortissements	1'436'344.00
		Reprise de l'excédent de revenus	135'288.22
		Diminution des investissements nets	
Excédent de financement	231'999.55	Insuffisance de financement	
Total	1'571'632.22	Total	1'571'632.22

Variation de la fortune nette

Report au bilan amortiss.	1'436'344.00	Report au bilan	1'545'533.07
Report au bilan financement	205'900.40	Excédent de financement	231'999.55
Insuffisance de financement	0.00		
Augmentation de la fortune nette	135'288.22		
Total	1'777'532.62	Total	1'777'532.62

Fortune nette au 31 décembre 2011

	2010		2011	
	En francs	En %	En francs	En %
Disponibilités	24'889'705.28	38.30	27'674'343.49	42.50
Réalisables	2'711'943.02	4.15	-533'023.98	-0.82
Placements	60'564.18	0.10	57'491.88	0.09
Immeubles	13'543'712.01	20.85	14'239'112.65	21.87
PATRIMOINE FINANCIER	41'205'924.48	63.40	41'437'920.14	63.64
Investissements	22'029'720.60	33.90	21'933'009.27	33.68
Participations permanentes	1'749'100.00	2.70	1'749'100.00	2.68
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	23'778'820.60	36.60	23'682'109.27	36.36
FORTUNE NETTE	64'984'745.08	100.00	65'120'033.31	100.00

Compte budgétaire 2011 de fonctionnement

Charges par nature

BUDGET		RÉSULTAT
2.403.305.00	CHARGES DE PERSONNEL	2.339.545.26
300.750.00	Autorités	276.010.70
1.579.350.00	Traitement du personnel	1.587.926.91
135.900.00	Assurances sociales	134.762.05
189.100.00	Caisse de pension et de prévoyance	190.324.75
74.575.00	Assurance maladie et accident	60.180.60
9.700.00	Prestations en nature	4.551.15
106.230.00	Prestations aux pensionnés	83.736.00
7.700.00	Autres charges de personnel	2.053.10
2.826.050.00	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2.547.622.57
76.000.00	Fourniture de bureau, imprimés	68.477.53
110.500.00	Mobilier, matériel, machines	137.036.54
245.500.00	Eau, énergie, combustible	208.918.65
238.550.00	Achats de fournitures et marchandises	169.044.01
648.000.00	Entretien immeuble par des tiers	614.501.42
70.000.00	Entretien objets mobiliers par des tiers	48.306.95
16.000.00	Loyers, fermage, redevances d'utilisation	15.033.60
61.200.00	Dédommagements	43.465.70
1.336.800.00	Honoraires et prestations de tiers	1.230.278.27
23.000.00	Frais divers, cotisations diverses	12.559.90
1.484.000.00	CONTRIBUTIONS À D'AUTRES COLLECTIVITÉS	1.485.932.87
1.420.000.00	Péréquation financière intercommunale	1.416.871.00
64.000.00	Compensation financière aux communes françaises	69.061.87
643.275.00	DÉDOMMAGEMENTS COLLECTIVITÉS	494.474.55
295.000.00	Au canton	156.453.75
348.275.00	Aux communes genevoises	338.020.80
616.300.00	SUBVENTIONS ACCORDÉES	545.901.97
21.000.00	Cantons	22.169.45
128.000.00	A des entités communales	107.845.30
333.100.00	A des institutions privées	281.704.82
134.200.00	Aide humanitaire à l'étranger	134.182.40
1.320.262.00	AMORTISSEMENT	1.035.874.95
105.000.00	Patrimoine financier	2.472.218.95
1.443.386.00	Patrimoine administratif-amortissement ordinaire	1.436.344.00
9.521.316.00	TOTAL DES CHARGES PAR NATURE	6.377.602.27
109.962.00	EXCEDENT DES REVENUS	135.288.22
9.631.268.00	TOTAL COMPTE BUDGETAIRE FONCTIONNEMENT	6.512.890.49

Revenus par nature

BUDGET		RÉSULTAT
9.175.700.00	IMPÔTS	6.013.292.59
9.076.000.00	Impôt sur le revenu et la fortune (personnes physiques)	5.845.224.54
99.700.00	Impôt sur le bénéfice et le capital (personnes morales)	168.068.05
339.700.00	REVENUS DE BIENS	387.403.04
30.000.00	Intérêts bancaires	24.551.06
45.000.00	Rendement des capitaux du patrimoine financier	103.624.50
40.000.00	Participation permanente du patrimoine administratif	40.040.00
224.700.00	Revenus du patrimoine administratif	219.187.48
86.500.00	REVENUS DIVERS	76.724.71
30.000.00	Emoluments administratifs	9.315.00
40.000.00	Redevance pour prestations de service	33.976.50
6.500.00	Ventes de marchandises	16.474.16
10.000.00	Dédommagements de tiers	16.959.05
17.700.00	PART AUX RECETTES CANTONALES	23.269.70
17.700.00	Part à des recettes cantonales	23.269.70
6.668.00	DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	3.868.00
6.668.00	Dédommagements des communes genevoises	3.868.00
5.000.00	SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	8.332.45
5.000.00	Subvention du Confédération	5.550.00
0.00	Subvention du Canton	2.782.45
9.631.268.00	TOTAL DES REVENUS PAR NATURE	6.512.890.49

Investissements 2011

Plan général d'évacuation des eaux (à valoir s/crédit voté le 08.11.04)	20'887.65
Restaur.Mairie dépend. & serre (à valoir s/crédit voté le 14.11.05)	68'368.05
Séparatif Tattes Fontaine (à valoir s/crédit voté le 16.06.08)	1'278.70
Aménagement routier de la Seymaz (à valoir s/crédit voté le 10.11.08)	27'254.20
Crédit étude trav. ch. des Buclines (à valoir s/crédit voté le 14.06.10)	55'505.85
Séparatif Chemin Vert (à valoir s/crédit voté le 28.09.09)	200'039.85
Rénovation intérieure de la mairie (à valoir s/crédit voté le 13.09.10)	620'710.87
Véhicule service feu (à valoir s/crédit voté le 09.11.09)	102'101.50
Aménagement ch.Cocuaz/, Pré-Moineau, Troupe, Zone 30 (à valoir s/crédit voté le 15.02.10)	387.438.60
Remplacement éclairage public s/territoire communal (crédit voté le 13.09.10)	12'421.10
Coll. Ch. de la Blonde, ch. 1041 à ch. U4 (crédit voté le 13.12.10)	33'853.15
Etude aménagement ch. des hauts Crêts (à valoir s/crédit voté le 13.12.10)	15'673.55
Total du compte des investissements	<u>1'545'533.07</u>

**Rapport de l'organe de révision
à l'intention du conseil municipal
de la commune de Vandoeuvres**

Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement et d'investissements de la commune de Vandoeuvres) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au maire et aux adjoints alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. J'atteste que je remplis les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Ma révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. J'ai révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, j'ai apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. J'estime que ma révision constitue une base suffisante pour former mon opinion.

Selon mon appréciation, la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement et d'investissements) sont conformes à la loi, au règlement et aux directives du département de l'intérieur et de la mobilité.

Je recommande d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.



Eric Soler

Genève, le 7 mars 2012

Informations communales 2011

Mairie

Route de Vandœuvres 104
1253 Vandœuvres
☎ 022 750 14 18
www.vandoeuvres.ch
info@vandoeuvres.ch

Heures d'ouverture

Matin : du lundi au vendredi 9h00 - 12h00
Après-midi : lundi, mardi : 14h00 - 18h00

Le maire et ses adjoints reçoivent
sur rendez-vous.

Local de vote

Centre communal
Route de Meinier 24
☎ 022 750 01 09

État civil

Chemin des Rayes 3
1222 Vézenaz
☎ 022 722 11 80

École

Enfantine et primaire
Route de Pressy 4
☎ 022 750 22 17

Jardin d'enfants

Le Toboggan
Route de Pressy 2
☎ 022 750 10 01

Garderie

Les Mille et une Pattes
Route de Pressy 2
☎ 022 750 14 08

Eglise protestante de Genève

Paroisse de Cologny - Vandœuvres - Choulex
Secrétaire : Mme Catherine Settimo
Chemin des Hauts-Crêts 15
1223 Cologny
☎ 022 750 22 42

A votre service

Cartes de communier

délivrées à la mairie, gratuitement, sur présentation d'une pièce d'identité et d'une photographie, elles donnent droit à des tarifs préférentiels à la piscine de Thônex et à la patinoire de Sous-Moulin.

Cartes d'identité

Délivrées à la mairie, lundi après-midi de 14h00 à 16h00 et jeudi matin de 9h à 11h ou sur rendez-vous : Mme Francine Rocherieux
☎ 022 750 14 18

Documents nécessaires

Livret de famille, certificat de famille ou certificat individuel d'état civil ou acte de famille + attestation d'établissement pour les Confédérés - 1 photographie récente, format 3,5 cm x 4.5 cm visage centré, de face, sans couvre-chef, arrière-plan neutre - ancien passeport ou/et carte d'identité.

Pour les mineurs : Signature obligatoire dès 7 ans révolus et d'un représentant de l'autorité parentale. En cas de parents divorcés, jugement de divorce à présenter.

Délai de livraison : 8 jours ouvrables

Tarifs (à régler à la commande, en argent liquide, frais et port compris) :

Enfant : Fr. 35.-, valable 5 ans

Adulte : Fr. 70.-, valable 10 ans

Paroisse catholique

Route de Choulex 186
1244 Choulex
Père Ryszard KLUBA
☎ 022 750 13 05

Passeports

Service des passeports
Route de Chancy 88
1213 Onex
Sur rendez-vous :
☎ 022 546 46 66
ou www.passeportsuisse.ch

Police

Appel de secours

☎ 117

Gendarmerie

Poste de La Pallanterie (route de la Capite)

☎ 022 427 98 60

Heures d'ouverture au public

lundi-vendredi : 16h00 - 18h30

samedi : 10h00 - 12h00

Agent de la police municipale (APM)

M. Frédéric BENNICI

Route de Vandœuvres 104

☎ 022 750 97 35

Service du feu

Appel de secours

☎ 118

Commandant des Sapeurs-Pompiers
de Vandœuvres :

Capitaine Samuel CASTELLA

☎ 022 750 20 22 ou 079 409 27 84

Protection civile

M. Stéphane BARBAT

Chef intercommunal

Chemin de l'Ancien-Tir 18

1252 Meinier

☎ 076 365 44 10

Office intercommunal

Mme Anne DURET

Mairie de Chêne-Bougeries

Route de Chêne 136

Case postale 160

1224 Chêne-Bougeries

☎ et fax : 022 349 82 92

Agence postale

Boulangerie pâtisserie tea-room
de Vandœuvres

Route de Meinier 8

☎ 022 794 25 85

Heures d'ouverture

Mardi-vendredi : 7h00 - 16h30

Samedi-dimanche : 8h00 - 16h30

Ramoneur officiel

M. René THIÉMARD

Chemin des Grands-Champs 23

1232 Confignon

☎ 022 756 37 20

Fax 022 756 37 23

Centre d'action sociale (CAS)

☎ 022 420 64 00

www.hospicegeneral.ch

Centre de maintien à domicile

☎ 022 420 20 20

www.fsasd.ch

Adresse et horaires d'ouverture des deux centres :

Rue des Vollandes 38

1207 Genève

Du lundi au vendredi :

08h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Centre communal et sportif

Route de Meinier 24

☎ 022 750 11 32

Voirie, espaces verts

Cantonniers communaux

☎ 022 750 12 68

Levée des déchets

M. Th. PRADERVAND (concessionnaire)

☎ 022 752 21 01

☎ 079 625 27 87

Ordures ménagères : mardi et vendredi dès 6h00

Ferraille, objets encombrants : premier mercredi
du mois, dès 6h30

Déchets de jardin : lundi, dès 07h00 (de mi-janvier
à décembre)

Papier : dernier mercredi du mois, relevé par les
cantonniers, dès 6h30

**Réfrigérateurs, congélateurs, électronique,
électroménager** : repris gratuitement par les
commerces spécialisés

Imprimé à 1'200 exemplaires en août 2012

Editeur : Commune de Vandœuvres

Conception graphique : Anagramme - Genève
www.anagramme.ch



Crédits photographiques : ORPC Seymaz, Nicola Braghieri, Thierry Brichet, Véronique Christe, Liliane Clément, Hervé Despland, Florence Schmitz, Isabelle Stalder.

Impression : Atar Roto Presse SA - Vernier



Rapport administratif-Compte rendu financier 2011

Mairie de Vandœuvres

Route de Vandœuvres 104

1253 Vandœuvres

T 022 750 14 18

info@vandoeuvres.ch

www.vandoeuvres.ch

Heures d'ouverture de la réception

Matin : du lundi au vendredi, 9h00 - 12h00

Après-midi : lundi et mardi, 14h00 - 18h00